



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30.05.2023

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le trente mai à vingt heures, le Conseil Municipal de ROIFFIEUX, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de réunion, au 229 Le Grand chemin (07100 ROIFFIEUX), sous la présidence de Monsieur **Christophe DELORD**, Maire.

Présent(e)s : Sophie ANDRE, Pascale BILLON, Laurent BRUNEL, Martine CHAZOT, Philippe CLAVIER, Nathalie CLEMENT, Christophe DELORD, Pierre DU PELOUX, Christian GUILLAUMET, Claude JAMONAC, Didier MOREL, Maryline NONNENMACHER, Daniel QUIBLIER, André RICHARD, Gladys ROCHE-FEASSON, Jean-Paul SOUBEYRAT, Eric TARDY, Agnès VILLIEN

Absent(e)s excusé(e)s : Perrine BEAUMEL, Louis-Claude GAGNAIRE, Géraldine GAY, Florence MOURET, Agnès SAUZEAT-VOLOZAN

Absent(e)s : /

Absent(e)s ayant donné pouvoir : Perrine BEAUMEL à Claude JAMONAC, Louis-Claude GAGNAIRE à Laurent BRUNEL, Géraldine GAY à Christophe DELORD, Florence MOURET à Agnès VILLIEN, Agnès SAUZEAT-VOLOZAN à Gladys ROCHE-FEASSON

Arrivé(e)s en cours de séance : /

Secrétaire de séance : Didier MOREL

Date d'affichage et d'envoi de la convocation : 22 mai 2023

N°	Intitulé de la délibération	Vote
2023.04.01	Modification de la liste des Commissions (suite à la démission de M. MAULARD)	Adoptée
2023.04.02	Modification de la désignation de membres dans les organismes extérieurs (SDE 07), suite à la démission de M. MAULARD	Adoptée
2023.04.03	Election de membre au CCAS (suite à la démission de M. MAULARD)	Adoptée
2023.04.04	Création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe (dans le cadre d'un avancement de grade)	Adoptée
2023.04.05	Participation communale au profit de l'Ecole Sainte Claire d'Annonay au titre d'une affectation en ULIS	Adoptée
2023.04.06	Convention d'attribution d'un fond de concours pour les travaux de mise en séparatif de la RD470 tranche 3	Adoptée
2023.04.07	Attribution d'une subvention exceptionnelle complémentaire au Comité des fêtes pour l'année 2023	Adoptée
2023.04.08	Acquisitions de terrains pour l'aménagement de la route de la Chomotte : parcelles AD146, AD162, AD166, AD168, AD164, AD148, AD150, AD152, AD154, AD158, AD156 et AD160	Adoptée

Affiché et publié le 01/06/2023

